

VISITES D'ETUDES DU REFJ 2023

PRÉSENTATION, CALENDRIERS ET CONDITIONS REQUISES

1. VISITES D'ÉTUDE À LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)

Présentation

Les visites d'étude seront organisées en collaboration avec la Cour Européenne des Droits de l'Homme. L'objectif de ces visites est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance de la CEDH, de son fonctionnement et de sa jurisprudence.

Le programme des visites comprendra notamment :

- Des présentations sur la Convention européenne des Droits de l'Homme, les procédures de la Cour, le fonctionnement du greffe et le traitement des requêtes ;
- Possibilité de participer à une audience (à confirmer) ;
- Une présentation du Programme HELP du Conseil d'Europe

Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur, personnel judiciaire ou formateur judiciaire

Calendrier

Cinq visites d'étude seront organisées en 2023 à la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), parmi lesquelles 3 au premier semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
27 février – 1 ^{er} mars	Strasbourg, France	2.5 jours	Français	40
3 – 5 avril (à confirmer)	Strasbourg, France	2.5 jours	Anglais	40
5 – 7 juin (à confirmer)	Strasbourg, France	2.5 jours	Anglais	40

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 190 € par jour pour couvrir les dépenses du participant. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au jeudi **15 décembre 2022, 18h (heure de Bruxelles)**.

Un deuxième appel à candidature pour les visites d'études d'automne ouvrira au printemps 2023.

2. VISITES D'ÉTUDE À LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE (CJUE)

Présentation

Les visites d'étude auront lieu au siège de la Cour de Justice de l'Union Européenne. Le but des visites d'étude est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance des pouvoirs, organisation et fonctionnement de la Cour. Le programme des visites comprendra notamment :

- Des présentations sur les compétences, les procédures et la jurisprudence de la Cour
- La possibilité d'assister à une audience de la Cour

Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur, personnel judiciaire ou formateur judiciaire

Calendrier

Cinq visites seront organisées en 2023 à la CJUE, parmi lesquelles 3 au premier semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
6 – 7 mars	Luxembourg	1,5 jours	Anglais	35
22 – 23 mai	Luxembourg	1,5 jours	Anglais	35
3 – 4 juillet	Luxembourg	1,5 jours	Français	35

Prise en charge financière

En cas de visite en présentiel, le Réseau octroie une indemnité journalière de 180 € par jour pour couvrir les dépenses du participant. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **jeudi 15 décembre 2022, 18h (heure de Bruxelles)**.

Un deuxième appel à candidatures pour les visites d'étude du deuxième semestre ouvrira en avril 2023.

3. VISITES D'ÉTUDE AU SEIN DES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

Présentation

La visite d'étude aura lieu à la Commission Européenne, au Conseil de l'Union européenne, au Parlement Européen, à l'Office européen de Lutte Antifraude (OLAF) et au siège du Contrôleur Européen de la Protection des Données (CEPD). L'objectif de cette visite est de permettre aux participants d'appréhender le processus législatif européen ainsi que le fonctionnement et les procédures des institutions hôtes. Le rôle du CEPD et d'OLAF sera également expliqué.

Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur, personnel judiciaire ou formateur judiciaire

Calendrier

Deux visites d'étude seront organisées en 2023 au sein des institutions européennes, parmi lesquelles une au premier semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
24 – 26 avril	Bruxelles, Belgique	3 jours	Anglais	35

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 180 € par jour pour couvrir les dépenses du participant. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **jeudi 15 décembre 2022, 18h (heure de Bruxelles)**.

Un deuxième appel à candidatures pour les visites d'études d'automne ouvrira en avril 2023.

4. VISITE D'ÉTUDE À L'AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE (FRA)

Présentation

La visite d'étude sera organisée au siège de l'Agence des Droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) à Vienne, Autriche. Elle sera complétée par une visite à L'office des nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC). L'objectif de cette visite d'étude est de donner aux participants un aperçu du rôle des institutions visitées dans le contexte judiciaire. Les sujets abordés comprendront la Charte des droits fondamentaux de l'UE, les travaux de la FRA dans le domaine de la non-discrimination et des droits LGBTI, de l'accès à la justice, des questions d'asile et d'immigration, des crimes de haine, des droits des enfants et de la protection des données.

Conditions

Pour participer à la visite à l'Agence européenne de Droits Fondamentaux, vous devez être :

- Juge, procureur, personnel judiciaire, ou formateur judiciaire

Calendrier

Deux visites seront organisées à FRA en 2023, parmi lesquelles une au premier semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
17 – 18 avril (à confirmer)	Vienne	1,5 jours	Anglais	40

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 170 € par jour pour couvrir les dépenses du participant. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **jeudi 15 décembre 2022, 18h (heure de Bruxelles)**.

Un deuxième appel à candidatures pour la visite d'étude du deuxième semestre ouvrira en avril 2023.

5. VISITE D'ÉTUDE À EUROJUST

Présentation

L'objectif de cette visite d'étude est d'informer les participants sur le rôle d'Eurojust, son organisation ainsi que d'améliorer leur compréhension des pouvoirs donnés aux Membres Nationaux d'Eurojust et des instruments mis à leur disposition pour accomplir leurs tâches.

La visite à Eurojust sera complétée par une visite à Europol et à la Cour Pénale Internationale.

Conditions

Pour participer à la visite d'étude à Eurojust, vous devez être :

- Procureur ou juge d'instruction
- Personnel judiciaire travaillant sur des affaires criminelles

Calendrier

Une visite est confirmée à Eurojust en 2023 et une seconde visite reste à confirmer au second semestre de 2023 :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
Semaine 05-09 juin Ou Semaine 19-23 juin	La Haye	3 jours	Anglais	30 places

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 200 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **jeudi 15 décembre 2022, 18h (heure de Bruxelles)**.

6. VISITE D'ÉTUDE À L'INSTITUT MAX PLANCK D'ANTHROPOLOGIE SOCIALE "Diversité culturelle et religieuse dans le contexte judiciaire "

Présentation

La visite d'étude sera organisée au Département "Droit et Anthropologie" de l'**Institut Max Planck d'anthropologie sociale**. Situé à Halle dans l'est de l'Allemagne, l'Institut Max Planck d'anthropologie sociale, est un centre majeur pour la recherche dans le domaine de l'anthropologie socio-culturelle. Le Département Droit et Anthropologie a vocation à offrir une plateforme interdisciplinaire stimulante au sein de laquelle anthropologues et juristes peuvent travailler ensemble et mener des travaux de recherche pointus et politiquement pertinents en rapport avec l'intensification des échanges et des rencontres entre les sociétés, les communautés et les cultures dans le monde contemporain. Ces interactions requièrent une analyse approfondie des manières dont des ordres normés et des systèmes moraux différents coexistent aux divers niveaux de pouvoir décisionnel. Le Département s'efforce d'impliquer systématiquement les praticiens dans la recherche et la théorisation des concepts relatifs à la justice et dans la prise en compte de la diversité dans des sociétés européennes contemporaines pluralistes et qui évoluent rapidement. A cette fin, le Département organise annuellement une visite d'étude à destination de 12 magistrats/personnels judiciaires en collaboration avec le Réseau Européen de Formation Judiciaire.

La visite d'étude proposera aux participants une perspective comparée des moyens appropriés pour appréhender la diversité culturelle et religieuse dans l'environnement judiciaire, avec une attention particulière portée aux relations familiales et parentales et aux identités dans un contexte transfrontalier.

En combinant présentations et travail collectif avec des chercheurs du département, études personnelles et sessions de discussion communes, la visite d'étude permettra aux participants de développer une compréhension contextuelle approfondie d'une dimension de la diversité directement pertinente pour leur pratique judiciaire et d'échanger sur leurs expériences et défis communs.

La visite est structurée autour d'un exercice central dénommé « Réexamen des décisions judiciaires ». Chaque participant est appelé à soumettre deux semaines avant le début de la visite un cas issu de sa propre juridiction en rapport avec le thème de la visite. Durant la semaine de visite à Halle, les participants seront invités à réexaminer – et s'ils le souhaitent - à réécrire des parties de la décision qu'ils auront apportée à la lumière des questions de droit et anthropologie abordées pendant la semaine. Le dernier jour de la visite, les participants seront invités à présenter les résultats de leur exercice de réexamen au reste du groupe. Cette dernière session sera rendue accessible à un public plus large de magistrats dans le cadre d'un webinar avancé REFJ-MPI. La littérature académique en préparation de l'exercice de « réexamen des décisions judiciaires » sera partagée avec les participants en amont de la visite.

Le thème retenu pour l'année 2023 est le suivant :

« Relations et identités dans un contexte transfrontalier : conflits normatifs autour de la reconnaissance du statut personnel »

Les manières dont les relations familiales et les identités personnelles sont créées, perçues et négociées dans les sociétés actuelles sont plurielles. L'un des facteurs sous-jacents de cette pluralité est constitué par la migration. La mobilité transfrontalière accrue des personnes n'a pas seulement résulté en un nombre croissant de familles transnationales, c'est-à-dire des familles qui sont physiquement présentes dans deux pays ou plus – mais également en une vaste circulation de normes, pratiques et institutions juridiques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières européennes.

Si, d'une part, on ne peut plus parler aujourd'hui d'homogénéité européenne en matière de relations parentales et d'identités personnelles, les cadres juridiques et les pratiques administratives liés à l'inscription d'un statut restent d'autre part majoritairement ancrés dans des compréhensions conventionnelles et monolithiques de la « famille », de l'enfant et de la parentalité, ainsi que de l'identité personnelle et de l'appartenance religieuse. Cette déconnexion s'est traduite par une pression accrue sur le système judiciaire pour combler les lacunes juridiques et prendre en compte les diversités actuelles dans ses pratiques.

La visite d'étude explorera certains des défis découlant de cette situation et fournira aux participants des clés conceptuelles et pratiques pour appréhender la diversité culturelle et religieuse en puisant dans les observations et les perspectives anthropologiques. La visite se focalisera sur une série de questions telles que : le statut personnel et les relations familiales verticales (par ex. l'adoption, la kafala, la gestation pour autrui et la reproduction assistée), le statut personnel et les relations familiales horizontales (par ex. le mariage et le divorce) et le statut personnel et les pratiques documentaires de reconnaissance et d'enregistrement de statut (par. ex. les papiers d'identité, l'âge le genre , le nom). Dans un contexte migratoire, les questions de statut personnel et familial sont interconnectées avec les questions de réunification familiale.

Conditions

La visite s'adresse aux magistrats **intéressés par et disposant d'une expérience des questions de diversité religieuse et socioculturelle dans la pratique judiciaire** (en particulier en relation avec le thème de la visite) et fortement motivés par l'établissement de liens entre la pratique juridique et le monde académique Il est attendu des participants de **contribuer activement** aux débats. Il est demandé aux candidats d'expliquer au moyen d'une courte **lettre de motivation** la pertinence du thème retenu dans leur propre pratique judiciaire, et, dans la mesure du possible, de donner des références de cas qui pourraient se prêter à l'exercice de réexamen des décisions judiciaires. **Une bonne connaissance de l'anglais** est requise dans la mesure où une participation active tout au long de la visite est attendue des participants sélectionnés, notamment mais pas exclusivement, au moyen de la présentation d'études de cas issus de leur propre juridiction, d'informations contextuelles comparatives sur leurs juridictions d'origine et des résultats de leur exercice de réexamen le dernier jour de la visite

Calendrier

Une visite sera organisée à l'Institut Max Planck d'anthropologie sociale en 2023 :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
8-12 mai	Halle (Saale), Allemagne	5 jours	Anglais	12 places

Prise en charge financière

En cas de visite en présentiel, le Réseau octroie une indemnité journalière de 160 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Les visites d'étude en ligne ne sont pas soumises aux conditions financières du REFJ et aucun remboursement de frais ne sera donc effectué.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **jeudi 15 décembre 2022, 18h (heure de Bruxelles)**.